

Club des Anciens des Bords du Morgon :

Concours de belote le jeudi 7 avril à 14h00.

Loto rifles le dimanche 26 juin à la salle des fêtes à 14h00.

Le Président.

Amis du Patrimoine de Saint-Hilaire 03 :

Nos 2 souscriptions auprès de la Fondation du Patrimoine se poursuivent et suite au diagnostic que la commune vient de faire réaliser, nous allons être amenés à ouvrir une nouvelle souscription sur l'année 2022.

Fin février, nous avons lancé un défi « Participer au fleurissement du camping et de ses abords » par le don de Plantes Vivaces et nous remercions nos donateurs.

Avec la situation sanitaire qui s'améliore, le bureau de l'association va se réunir prochainement pour définir les manifestations à venir.

La Présidente.

LA VIE DES ASSOCIATIONS et de la Commune :

sous réserve des dispositions sanitaires en vigueur

Le 02 avril : soirée théâtrale de l'Amicale Laïque à 20h30, salle des fêtes

Le 03 avril : représentation théâtrale de l'Amicale Laïque à 15h, salle des fêtes

Le 07 avril : concours de belote du Club des Anciens des Bords du Morgon à 14h, salle des fêtes

Le 10 avril : 1^{er} tour des Elections Présidentielles de 8h à 18h, salle polyvalente

Le 24 avril : 2^{ème} tour éventuel des Elections Présidentielles de 8h à 18h, salle polyvalente

Le 4 juin : 70^{ème} anniversaire de l'Amicale Laïque à midi, concert à 17h et barbecue dansant à 21h

Le 12 juin : 1^{er} tour des Elections Législatives de 8h à 18h, salle polyvalente

Le 19 juin : 2^{ème} tour éventuel des Elections Législatives de 8h à 18h, salle polyvalente

Le 24 juin : la Grande Récré de l'Amicale Laïque à 16h30, salle des fêtes

Le 26 juin : Loto-Rifles du Club des Anciens des Bords du Morgon à 14h, salle des fêtes

Amicale Laïque :

Pour ce début d'année 2022, la troupe V.V.C. de l'amicale Laïque de Saint Hilaire est en pleine répétition ! Pour le bonheur de nos zygomatiques !

Vous pourrez applaudir nos 24 acteurs de 11 à 87 ans et nos 3 techniciens à partir du 13 mars 2022 à 14H30 sur les planches de Lurcy-Lévis. Ensuite ils se produiront 18 mars 2022 à 20H30 à Meillers, le 19 mars 2022 à 15H à Buxières-Les-Mines, le 26 mars 2022 à 20H30 à Vieure. Leur tournée se terminera à Saint-Hilaire le 2 avril 2022 à 20H30 et 3 avril 2022 à 15H.



Pour la suite des événements prévus, L'amicale laïque va fêter cette année ces 70 ans le 4 Juin 2022 ! Concert ouvert à tous de 17H à 19H animé par Didier Robin et Alain Mazerolles. C'en suivra un barbecue accompagné de DJ Flash Music 03 à partir de 21H.

N'oublions pas nos enfants de l'école avec la traditionnelle Grande Récré le 24 juin 2022 à partir de 16H30!

La Présidente.

Saint-Hilaire-en-Bourbonnais :

Lors de notre Assemblée Générale, l'ancien Président de l'association Fabrice FROMENTEAU a souhaité se retirer du bureau, il a été remplacé par Lucas MEUNIER très motivé pour s'engager dans la vie associative.

Je les remercie vivement.

Côté manifestation, l'association a choisi de ne rien organiser jusqu'à l'été. Ensuite, un pique-nique pourra être prévu durant l'été, et le loto de Pâques pourra être reporté à l'automne.

Enfin, nous avons appris depuis peu que le Rassemblement des Saint-Hilaire de France et du Canada aura bien lieu les 2 et 3 juillet à Saint-Hilaire-de-la-Côte en Isère. Nous préparons déjà activement ce déplacement.....

Le vice-président.

ÉTAT CIVIL :



Naissance :

Iris BOULIZON, née le 15 décembre 2021, fille de Mélanie BARANGER et de Florent BOULIZON, domiciliés à la Croix Vallensein.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents

Mariage :

Pas de mariage ce trimestre.

Décès :

Mme Simone MARTIN née PINAUD, le 27 décembre 2021, à l'âge de 92 ans, domiciliée Rue de la Poste.

Mr Charles Frans Jan CAERS, le 31 décembre 2021, à l'âge de 71 ans, domicilié à la Gare.

Et nous déplorons le décès (personne inhumée à Saint-Hilaire) :

Mme Adélaïde GRANDJEAN née TRANCHECOSTE, le 1^{er} janvier 2022, à l'âge de 87 ans, domiciliée à Buxières-les-Mines.

Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles et à leurs amis.



BULLETIN MUNICIPAL

Trimestriel
Numéro 80
Mars 2022



Le mot du Maire.

Depuis le 14 mars, la plupart des restrictions sanitaires a été levée alors que les chiffres relevés chaque jour me font dire que la pandémie n'est pas encore terminée. La courbe est quand même largement décroissante, satisfaisons en nous ! Mais, à une catastrophe succède une autre catastrophe, la guerre en Ukraine. Face à la souffrance du peuple ukrainien, une collecte a été organisée et je remercie mon adjointe pour son initiative. Ces combats auront des répercussions sur le monde entier. Les prix de nombreux et différents domaines comme l'électricité, le carburant et même l'eau, vont exploser, ils vont grever nos finances, celles de nos entreprises et surtout celles de nos agriculteurs. Cette flambée des prix n'épargnera pas non plus la Commune, et le maître-mot du budget de fonctionnement 2022 sera économie surtout sur ces postes « énergies ».

Actuellement, s'il y a une chose qui peut me réjouir c'est de voir que la vie associative va reprendre, c'est bon pour le moral de chacun.

Malgré ce contexte perturbé, je vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire.

Forêt de Grosbois. (3ème partie)

La sylviculture face au changement climatique

La forêt du Bocage Bourbonnais est soumise à des phénomènes de sécheresse intense et de plus en plus répétés. Pour préserver et adapter les forêts au climat de demain, de nombreuses actions sont menées en partenariat avec le secteur de la recherche.

L'ONF ne peut plus suivre les coupes prévues par l'aménagement car la forêt ne pousse pas comme prévu. Les arbres morts et dépérissants sont valorisés. Les agents de l'ONF portent une attention plus grande au risque incendie l'été, à la sécurité des chemins et routes et réalisent des diagnostics de santé des arbres.

Quelle reconstitution post-sécheresse ?

Les arbres plantés aujourd'hui atteindront leur pleine croissance dans 40 à 60 ans pour les espèces à croissance rapide, dans 100 jusqu'à 200 ans pour d'autres comme le chêne.

L'ampleur des dépérissements et l'environnement climatique imposent de repenser les stratégies de reconstitution des forêts avec l'objectif d'augmenter la résilience et la capacité d'adaptation des espèces d'arbres.

En pratique, l'approche retenue pour les forêts publiques se traduit de la manière la suivante :

Privilégier la régénération naturelle : Si l'essence qui existe reste bien adaptée, la reconstitution naturelle, sans recourir à la plantation, est à privilégier.

Adapter les essences : Les changements climatiques obligent l'ONF à évaluer l'intérêt de diversifier davantage les essences en plantant des espèces ou des provenances d'arbres mieux adaptées à nos climats futurs.

Les forestiers devront sélectionner des arbres combinant une capacité de production satisfaisante en cas de sécheresse, sans dénaturer les espèces locales. Le choix des espèces forestières et leur provenance seront des éléments déterminant pour la reconstitution des forêts.

Veiller à l'équilibre forêt-gibier : Quel que soit le mode de reconstitution choisi, la forêt ne se perpétuera que si les graines et les jeunes pousses ne sont pas massivement mangées.

La préservation de notre forêt passe par les actions de l'ONF et le respect de chacun.

Le saviez-vous ?



Vous ?

Directeur de Publication :
Olivier GUIOT, Maire

Dépôt Légal : 2022

Comité de Rédaction :

Mélanie BARANGER

Eddy DAMIEN

Françoise DOUNIAU-FRANCOIS

Christelle MEUNIER

Nicole PETITJEAN

Impression : Comcom du Bocage Bourbonnais

Site internet :
<http://saint-hilaire03.weebly.com>

Facebook :
Saint-Hilaire 03

Sommaire :



Page 1

- * Le Mot du Maire
- * Le Saviez-Vous ?

Page 2

- * Vœux
- * Nouveau service : paiement de proximité
- * Infos utiles

Page 3

- * Communauté de communes
- * Travaux

Page 4

- * Club des Anciens
- * Amicale Laïque
- * Amis du Patrimoine
- * Saint-Hilaire-en-Bourbonnais
- * La Vie des Associations
- * Etat Civil

Vœux :

Mesdames, Messieurs, privés une nouvelle fois de cérémonie des vœux en ce début d'année, je vous fais part du discours que j'aurais aimé partager avec vous.

L'année 2021 est restée marquée par la crise sanitaire. La reprise a été entrecoupée de restrictions, couvre-feu, confinement partiel avec fermeture des classes, annulation de nombreuses manifestations.

La vaccination a démarré doucement en début d'année, puis a été rapidement généralisée pour les volontaires. Les Saint-Hilairois ont pu se faire vacciner à Ygrande dès le mois de mai. Le 2ème semestre a vu arriver la mise en place du pass' sanitaire facilitant un certain retour à une vie normale.

L'actualité internationale a été marquée par de nombreuses violences, l'attaque du capitole, la prise de pouvoir des talibans et les populations obligées de fuir les zones de combats, ...

En France, Joséphine BAKER a été mise à l'honneur en entrant au Panthéon. Des grandes figures nous ont quittées, Jean-Paul BELMONDO, Jean-Pierre BACRI, Bertrand TAVERNIER, Bernard TAPIE, Anne RICE, Marthe MERCADIER, Françoise ARNOULT, Pierre RABHI, ...

Notre astronaute, Thomas PESQUET, est reparti pour 6 mois dans l'espace nous faisant partager ses missions et les images fabuleuses de la Terre.

Les élections départementales et régionales du mois de juin ont vu un record d'abstention, ce qui démontre un manque de confiance dans les pouvoirs publics ou/et un manque d'intérêt pour notre démocratie.

À Saint-Hilaire, je souligne, les travaux du logement au-dessus de la Salle des Fêtes, l'acquisition de la maison 2 route du Montet, le diagnostic de l'église, le programme de voirie, l'enfouissement de l'éclairage public aux Bruyères et aux Bourses, la création de jeux au sol dans la cour d'école primaire, et bien d'autres réalisations. La rentrée des classes a malheureusement confirmé la baisse du nombre d'élèves. J'espère que cette tendance s'inversera afin de préserver notre école.

Je tiens à remercier les agents municipaux qui ont tenu le cap toute l'année en s'adaptant aux différentes mesures afin d'assurer la continuité de service. Je tiens à saluer particulièrement Françoise TABUTIN pour ses 43 années d'accompagnement des petits Saint-Hilairois, remplacée dès septembre par Aurélie DE ARAUJO ABREU.

Mes espoirs se tournent maintenant vers 2022.

Avril et juin seront de grands moments démocratiques avec les élections, présidentielles et législatives.

Dans notre commune, les projets de travaux vont être mis en œuvre après le vote du budget. J'espère que la fibre arrivera dans tous les foyers saint-hilairois en 2022, on nous la promet depuis tellement longtemps.

Je souhaite vivement que les associations puissent reprendre leurs manifestations et apportent de nouveau de la joie et du lien social dans notre commune.

Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer en espèces*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

Points de paiement les plus proches :

* Bar Tabac du Centre (Daniel BOUDOU) :
5 route du Montet
03440 SAINT-HILAIRE

ou bien :

* La Civette : 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT
* Les Galeries Bourbonnaises : 03160 BOURBON L'ARCH.
* Café du Centre : 03210 SAINT-MENOUX
* L'Épicerie : 03240 TREBAN



Infos Utiles :



* **Dates élections** : 2 rendez-vous importants, d'abord l'élection présidentielle les dimanches 10 et 24 avril puis les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

* **Vote par procuration** : il a été assoupli, vous pouvez donner procuration à l'électeur de votre choix même s'il n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, la personne désignée pour voter à votre place devra toujours voter dans le bureau de vote où vous êtes inscrit. Un site vous explique les démarches à effectuer <https://www.maprocuration.gouv.fr/> Vous pouvez également vous rendre directement à la gendarmerie. IMPORTANT, pour donner procuration vous devez connaître le n° national d'électeur de votre mandataire inscrit sur sa carte électorale. Il est donc recommandé d'entamer cette démarche au plus tôt.

* **SPANC** : l'équipe du SIVOM est venue présenter au Conseil Municipal ses missions et les démarches à respecter pour l'assainissement non collectif (voir fiche jointe). La visite, tous les 8 ans, de votre système d'assainissement s'apparente au contrôle technique d'une voiture, il est obligatoire et imposé par la loi.

Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais :

* **Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)** a été signé avec le préfet. Le contrat présente toutes les actions et les projets sur le territoire du bocage bourbonnais pour la période 2020—2035. Saint-Hilaire a inscrit dans ce dispositif, le projet de rénovation de l'église, le projet de rénovation de la maison de l'étang en habitat inclusif, ainsi que la revitalisation du centre bourg. Ce contrat permettra à la commune de solliciter les aides de l'Etat par l'intermédiaire de la DSIL et de la DETR.

* **Une série intitulée « Portrait d'installé »** met à l'honneur tout le savoir-faire des femmes et des hommes qui habitent le Bocage bourbonnais. Les micros-reportages sont disponibles sur la chaîne Youtube et également sur la page Facebook de la comcom.

* **Le MuMo**, le musée mobile itinérant, a fait une halte à Tronget et à Bourbon l'Archambault fin janvier. Qu'est-ce que le MuMo ? Il s'agit d'un musée d'art contemporain sur roues qui sillonne la France, avec pour objectif de rendre l'art contemporain accessible à ceux qui sont éloignés de l'offre culturelle, en partageant une expérience artistique et esthétique sur les territoires ruraux.

* **La comcom construit son nouveau siège** à la Gautrinière à Bourbon-l'Archambault, il accueillera entre autres la Maison France Services. Nouvelle étape actuellement avec l'élévation des murs isolants en bois-paille.



(Photo-projet)

Travaux :



Réalisés :

* **Cantine** : le remplacement du matériel continue par l'installation de 2 plonges, une pour les légumes, l'autre équipée d'une douchette pour la vaisselle. Cet équipement de 4137.79 € HT est financé entièrement par l'Etat, dans le cadre du plan de relance des cantines. La pénurie de composants électroniques retarde la livraison d'une éplucheuse à légumes.

* **Adressage** : l'action de dénomination des voies et de numérotation des habitations a été étendue à l'ensemble de la commune. La localisation précise de chaque domicile contribue à améliorer votre sécurité, vos livraisons, l'efficacité des fournisseurs d'énergie, les réseaux.

En cours :

* **Eglise** : le rapport technique du cabinet d'architecte DUPLAT concernant le diagnostic détaillé a été réceptionné. La commission des travaux l'étudiera pour que le Conseil Municipal se prononce sur les travaux à engager.

* **Maison 2 route du Montet** : les marchés ont été signés et les travaux vont démarrer en mars.

En projet :

* **Voirie 2022** : il est prévu cet été la réfection d'une partie des routes, 810 mètres linéaires (ml) à la Croix Vallensein, 500 ml aux Clotrons, 400 ml aux Cabots et 200 ml impasse Buchatière.

* **Mur du cimetière** : au printemps, nous commencerons la dernière tranche de rénovation du mur d'enceinte. Nous en profiterons pour installer le panneau d'affichage présentant le plan du cimetière.

* **Maison de l'Etang** : le foyer d'hébergement de l'ESAT a présenté son projet de création d'habitat inclusif. Le Conseil Municipal a retenu l'idée de réhabiliter la maison de l'Etang à cet effet. Un dossier d'accord préalable de subvention a été déposé auprès du Conseil Départemental pour une estimation de 400 000 €. Le Conseil Municipal voit dans ce projet une opportunité de rénover cette maison de centre-bourg à l'abandon tout en favorisant l'accès au logement aux personnes en situation de handicap et leur intégration au sein du village de Saint-Hilaire.

